L'influence des structures socio-économiques dans le choix du métier

Autor(en): **Tschoumy, J.A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **64 (1960)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555323

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'influence des structures socio-économiques dans le choix du métier

par

J. A. TSCHOUMY
conseiller de profession

L'avenir professionnel d'un enfant est déterminé par des hasards que les sciences psychologiques, sociologiques et économiques tentent de préciser. Au moment où ces hasards s'expliquent et se démontrent, ils changent de nom et s'appellent déterminismes.

Parmi les nombreux déterminismes d'un avenir professionnel, nous avons choisi d'en citer quelques-uns, que l'orientation professionnelle a l'habitude de prendre en considération. Intentionnellement nous éviterons les facteurs psychologiques étudiés par ailleurs dans cette même brochure et nous nous limiterons aux seuls déterminismes socio-économiques.

En première partie, nous analyserons le rôle joué dans le choix professionnel et le niveau intellectuel des enfants par divers facteurs socio-économiques.

Puis nous chercherons à étudier le rôle joué par les classes socio-économiques dans la répartition en secteurs professionnels des forces de la nation.

Influence de la profession des parents

Selon diverses enquêtes menées en France, il y a corrélation positive entre le niveau socio-économique et le quotient intellectuel ou la note obtenue à divers tests. Les enfants de père cultivateur obtiennent

à tous les âges des notes inférieures à celles des enfants de père exerçant une autre profession.

D'autre part, il apparaît que les enfants de familles nombreuses présentent des scores inférieurs à ceux des enfants de familles restreintes.

Mais les cultivateurs ayant une plus grande fécondité, les enfants des familles nombreuses sont plus fréquents dans cette catégorie professionnelle que dans les autres.

Réciproquement, les enfants de cultivateurs se rencontrent plus fréquemment parmi les enfants de familles nombreuses que parmi les autres ; de telle sorte que l'on peut se demander si les enfants de cultivateurs ont des notes inférieures parce que appartenant à des familles plus nombreuses ou si les enfants de familles nombreuses paraissent moins développés par l'excès de fils ou filles de cultivateurs parmi eux.

Influence de la dimension de la famille

Le résultat moyen diminue quand la dimension de la famille augmente, mais le rythme de décroissance n'est pas le même pour toutes les professions. En particulier, la baisse est peu marquée pour les professions intellectuelles et libérales. Pour les autres professions, au contraire, la régularité du phénomène ne laisse aucun doute sur sa réalité; des cultivateurs aux cadres, industriels et commerçants, la note moyenne diminue régulièrement quand la dimension de la famille augmente : il y a corrélation négative entre la note moyenne et la dimension de la famille.

La diminution de la note moyenne, pour une augmentation d'une unité de la dimension de la famille, varie avec la catégorie professionnelle. Cette diminution est très marquée chez les agriculteurs, sensible chez les ouvriers ruraux ou urbains, faible chez les cadres, commerçants, industriels, intellectuels.

Dans l'ensemble de toutes les professions, la diminution de la note moyenne est faible pour les familles passant de 1 à 2 enfants, forte pour celles passant de 2 à 5 enfants, et de nouveau faible pour celles passant de 5 à 8 enfants.

La régression du niveau intellectuel, quand la dimension de la famille augmente, n'est pas linéaire.

Pour les cultivateurs, employés et ouvriers, la baisse du niveau intellectuel est surtout marquée quand on passe des familles restreintes aux famille moyennes.

Pour les cadres, industriels et commerçants, la baisse, modérée au début, s'accélère quand on arrive aux familles vraiment nombreuses ; le même phénomène semble exister pour les professions intellectuelles et libérales.

On peut d'ailleurs imaginer certains mécanismes qui rendraient compte de ce lien :

— la charge des enfants diminue le niveau de vie de la famille. Cet abaissement du niveau de vie pourrait avoir une influence néfaste sur le développement mental des enfants ;

— le nombre d'enfants vivant au foyer modifie le milieu familial, les rapports avec les parents et les rapports entre enfants. Cette modification pourrait agir, elle aussi, sur le développement mental des enfants.

Si les mécanismes décrits ci-dessus jouent vraiment un rôle, les enfants des divers rangs y sont inégalement soumis et doivent, par suite, présenter des différences de niveau intellectuel. L'étude des variations du niveau intellectuel avec le rang de naissance de l'enfant présente donc un intérêt primordial.

Certaines recherches mettent en évidence une corrélation négative entre le rang de naissance et les performances obtenues à divers tests. Il semble toutefois que ces conclusions soient hâtives. On n'a pas trouvé dans ces recherches une distinction nette du nombre de frères et de sœurs et ainsi on a pu imputer entièrement au rang de naissance l'abaissement du niveau mental, dû peut-être à d'autres facteurs avec lesquels il est en corrélation : dimension des fratries ou niveau socio-économique.

D'autres études révèlent que le cadet obtient des scores supérieurs à l'aîné s'il vit en ville. A la campagne, la différence n'est pas significative.

Une analyse détaillée a montré que la supériorité des cadets sur les aînés est plus prononcée lorsque l'intervalle intergénésique est faible que lorsque cet intervalle est élevé, plus prononcée également chez les garçons que chez les filles.

Dans les fratries de deux garçons séparés par une faible différence d'âge, la différence des scores obtenus est hautement significative.

Dans les familles de deux enfants, les garçons réalisent de meilleures performances lorsqu'ils ont une sœur que lorsqu'ils ont un frère, qu'ils soient aînés ou cadets. En revanche, les performances des filles sont équivalentes dans les quatre situations : Ff, fF, gF, Fg.

Ainsi les résultats moyens des garçons ayant une sœur cadette (Gf) dépassent ceux des garçons ayant un frère cadet (Gg). De même, les résultats moyens des garçons ayant une sœur aînée (fG) dépassent ceux des garçons ayant un frère aîné (gG).

Dans chacune des deux comparaisons, il y a identité du sexe et du rang de naissance des enfants dont on compare les performances. Il semble donc bien que les performances des garçons soient influencées par le sexe de l'autre enfant de la fratrie.

Les notes des garçons ayant une sœur cadette sont supérieures à celles des garçons ayant un frère cadet.

Dans les fratries de deux enfants de même sexe, les performances des garçons sont inférieures à celles des filles, tant pour les aînés que pour les cadets.

Il ressort de ces études que les performances des garçons apparaissent plus variées que celles des filles : les garçons sont en effet sensibles à la composition par sexe des fratries et à l'effet du rang de naissance.

Ces recherches tendent à montrer que le statut psychologique d'un adolescent est différent selon la profession exercée par ses parents, le nombre de frères et sœurs qu'il a dans sa famille, les intervalles intergénésiques de ses frères et sœurs avec lui, le sexe de ses frères et sœurs, son rang de naissance dans la famille.

Ces facteurs socio-économiques sont les déterminismes du niveau intellectuel de l'enfant. Ils agissent avant le choix professionnel. Indirectement, ils déterminent le choix.

Une décision professionnelle semble toujours être prise en pleine liberté. Il nous semble plus juste de dire qu'une décision professionnelle est prise en pleine liberté **à l'intérieur d'un cadre socio-économique donné.** C'est l'examen de ce cadre socio-économique que nous poursuivons maintenant.

L'orientation des enfants est, dans une certaine mesure, fonction de leurs aptitudes intellectuelles, puisque les « bien doués » poursuivent plus souvent des études après 15 ans que les « moyens », qui se dirigent surtout vers l'enseignement technique.

Mais le milieu opère, lui aussi, une sélection, indépendante du niveau intellectuel. Les enfants de certains milieux se trouvent désavantagés par rapport à ceux d'autres milieux. Ainsi les sujets qui poursuivent des études sont moins nombreux parmi les « bien doués » des cultivateurs que parmi les « moyens » des professions libérales. A niveau intellectuel égal, l'accession des enfants à l'instruction secondaire moyenne et supérieure n'est pas également répartie dans les divers milieux. Quelles qu'en soient les raisons, la sélection ne se fait pas uniquement en fonction du niveau intellectuel.

Les classes aisées, qui forment le 19 pour cent de la population active, accaparent le 70 pour cent des places de l'université.

La classe ouvrière suisse compte le 49 pour cent de la population active. Elle ne fournit à l'université que le 3 - 5 pour cent des contingents estudiantins.

Les fils des agriculteurs n'y sont pour ainsi dire pas représentés du tout. Cette situation n'est pas saine. L'université n'opère aucun renouvellement des classes dirigeantes. La relève se fait dans les mêmes milieux sociaux.

Le malaise est identique à l'étranger. Ainsi en France, en 1953-54, 56 pour cent des élèves de la classe de 6e classique de l'enseignement public du 2e degré provenaient de familles de fonctionnaires, de chefs d'entreprises et de membres des professions libérales, et 36 pour cent de familles de travailleurs de l'industrie, d'artisans, d'ouvriers agricoles et d'employés.

La situation est analogue en Italie, où l'on a calculé que 48,2 pour cent des élèves des écoles moyennes supérieures provenaient de familles de fonctionnaires supérieurs, de membres de professions libérales, de chefs d'entreprise, de rentiers (Commissione Nazionale d'Inchiesti). Voici une enquête plus précise de 1943 :

Statistique relative à l'origine sociale des étudiants français (année 1943)

Profession des parents	Etudiants des Fac.	Etudiants des gr. écoles
Fonctionnaires	26,3 %	33,3 %
Professions libérales	20,3 %	10,7 %
Chefs d'entreprises	16,4 %	16,8 %
Propriétaires, rentiers, sans profession	13,1 %	13 %
Employés	11 %	13,3 %
Artisans	3,9 %	7,2 %
Ouvriers industriels	1,9 %	1,5 %
Professions inconnues	4,5 %	4,2 %
Ouvriers agricoles	0,6 %	—

Un petit sondage a été fait chez 324 étudiants genevois. Voici les professions de leurs parents en pour cent :

1.	Professions libérales	40 %
2.	Fonctionnaires, employés, commerçants	36 %
3.	Industriels, banquiers, hommes d'affaires	14 %
4.	Artisans	6 %
5.	Ouvriers industriels	3 %
6.	Agriculteurs	1 %
		100

Voici les résultats d'une même enquête à Zurich :

1.	Professions libérales	32 %
2.	Fonctionnaires, employés	35 %
3.	Commerçants, indépendants, agriculteurs	28 %
4.	Ouvriers industriels	5 %
		100

D'autre part, en 1952 à l'Université de Zurich, sur 100 étudiants en droit, 37 étaient fils d'avocat ; sur 100 étudiants en médecine, 40 étaient fils de médecins et sur 100 étudiants en lettres, 44 étaient fils de professeurs.

Pour les écoles techniques, nous pouvons citer les résultats d'une enquête faite à Genève en 1958. A l'Ecole supérieure technique de Genève, en 1958, l'origine sociale des élèves était la suivante :

fils de représentants de professions libérales	10 %
» de patrons	10 %
» d'employés, fonctionnaires, de petits artisans	50 %
» d'ouvriers	25 %
» d'agriculteurs	5 %
	100

Les étudiants se recrutent dans les mêmes milieux qu'autrefois. On ne constate aucun transfert des masses d'un secteur à l'autre de l'économie.

Le choix de l'enseignement paraît également en relation avec le milieu socio-économique.

Les cultivateurs et les commerçants dirigent plus souvent leurs enfants vers l'enseignement classique ou moderne, quel que soit leur classement aux tests psychologiques, que les ouvriers, qui choisissent le plus souvent l'enseignement technique.

Dans le milieu des professions intellectuelles et libérales, presque tous les enfant sont dirigés vers l'enseignement classique ou moderne.

Enseignement classique ou moderne	Cultivateurs	Ouvriers	Commerçants	Prof. ind. et lib.
Bien doués :	**61**	23	45	54
Moyens :	**13**	17	25	42
Enseignement technique				
Bien doués :	**17**	30	16	2
Moyens :	**9**	30	14	2
	100 %	100 %	100 %	100 %

La géographie économique du pays conditionne, elle aussi, les choix professionnels, et un adolescent n'est pas libre de choisir sa voie professionnelle lorsque certaines conditions familiales l'astreignent à établir son choix parmi les professions offertes par l'économie régio-

nale. Ainsi un Biennois a plus de chances (55 %) de trouver emploi dans le secteur tertiaire qu'un Franc-Montagnard (34 %). Inversement un Biennois n'envisage que très rarement un métier du secteur primaire.

Une enquête effectuée auprès des maîtres des écoles primaires et secondaires jurassiennes nous a permis de dresser un tableau des secteurs professionnels choisis par les filles et les garçons à leur sortie de l'école primaire et secondaire. Notre enquête a porté sur 5586 élèves sortis de l'école de 1956 à 1960.

Secteur primaire : (production directe : agriculture, pêche, bois)	Bienne - La Neuveville	2 %
	Courtelary	7 %
	Moutier	5 %
	Franches-Montagnes	10 %
	Delémont	4 %
	Porrentruy	8 %
Secteur secondaire : (production indirecte : industrie, artisanat)	Bienne - La Neuveville	43 %
	Courtelary	52 %
	Moutier	46 %
	Franches-Montagnes	56 %
	Delémont	61 %
	Porrentruy	56 %
Secteur tertiaire : (Organisation, vente, commerce, administration, transports, tourisme, enseignement, police, carrières techniques et universitaires)	Bienne - La Neuveville	55 %
	Courtelary	41 %
	Moutier	49 %
	Franches-Montagnes	34 %
	Delémont	35 %
	Porrentruy	36 %

Dans son ensemble, le Jura est fortement industriel. Plus de la moitié des jeunes gens (59,2 %) sortant de l'école choisissent le secteur secondaire de production indirecte. Parmi les divers groupes industriels, trois d'entre eux occupent les ¾ de la population ouvrière :

Industrie horlogère	51,6 %
Construction de machines	16,7 %
Industrie métallurgique	9,9 %
	78,2 %

Il y a là une force par la puissance et une faiblesse par le manque de diversité, qui conditionnent les choix professionnels des jeunes gens, les sur-déterminent à distance.

Cette concentration de la main-d'œuvre en trois industries exigeant qualification et minutie détermine également nos jeunes gens à entreprendre un apprentissage professionnel sérieux. Le 29 % du personnel industriel jurassien est qualifié, le 37 % semi-qualifié, et le 7 % non qualifié. Aux U.S.A. en 1950 [1], 8 millions d'ouvriers étaient qualifiés, 12 millions semi-qualifiés, 4 millions non qualifiés. Cette répartition est assez identique à celle du personnel ouvrier jurassien.

La distance séparant l'école du lieu de domicile conditionne enfin le régime scolaire suivi et conséquemment la gamme des métiers à entrevoir. Ainsi le 62 % des Biennois issus de l'école secondaire fréquentent une école supérieure (gymnase, école normale, école de commerce, école technique) alors que le 45 % seulement des Francs-Montagnards issus des mêmes écoles secondaires poursuivent les mêmes études. Inversement le nombre de jeunes gens ne suivant aucun apprentissage est plus grand aux Franches-Montagnes (9 %) qu'à Bienne (3 %).

Les enquêtes du Père Huot [2] et de J.-M. Schaller [3] ont montré que près de 7.000 employés et ouvriers jurassiens du Nord sur 33.000, soit 21 personnes sur 100 se déplacent chaque jour pour travailler. Or diverses enquêtes menées à l'étranger signalent que les conflits psychologiques sont plus nombreux parmi les populations en mouvement chaque jour. Le déplacement des foules avive les problèmes d'hygiène mentale. Le déracinement crée un déséquilibre dangereux : on n'est ni de son village, ni de son lieu de travail. Ce problème jurassien mériterait une étude toute particulière.

Voici les formations professionnelles choisies par les 2.158 élèves issus des écoles secondaires jurassiennes au cours des années 1956-1960 :

	% des élèves fréquentant une école supérieure	% des élèves entrés en apprentissage	Sans apprentissage
Bienne- La Neuveville	62 %	35 %	3 %
Courtelary	53 %	43 %	3 %
Moutier	42 %	56 %	2 %
Franches-Montagnes	45 %	46 %	9 %
Delémont	60 %	40 %	0
Porrentruy	57 %	34 %	9 %

La proximité des écoles supérieures pour Bienne, Delémont et Porrentruy conditionne les choix professionnels des jeunes pour cette direction d'études. En revanche, les jeunes gens de Moutier sont atti-

[1] F. Pollock, « Sociologica », vol. I, 1955, p. 113.
[2] Les salariés jurassiens, p. 46, Ed. La Bonne Presse, Porrentruy.
[3] Bulletin de l'ADIJ, août 1958.

rés en plus grand nombre qu'ailleurs par les nombreux ateliers d'apprentissage de la place. La répartition des ateliers d'apprentissage et des écoles sur-déterminent les choix professionnels et la liberté de choix est restreinte par des impératifs sociaux, économiques et géographiques.

Une saine orientation professionnelle est obligée de tenir compte de l'évolution de l'économie nationale et des besoins de main-d'œuvre pour demain. Au facteur géographique s'ajoute le facteur historique de l'économie.

Or l'économie jurassienne offre des emplois dans les secteurs tertiaire et secondaire essentiellement.

Voici en pour cent les secteurs professionnels choisis par les adolescents sortis des écoles primaires et secondaires jurassiennes de 1956 à 1960 :

	1956	1957	1958	1959	1960
Secteur primaire	4 %	6 %	6 %	6 %	6 %
Secteur secondaire	60 %	55 %	53 %	48 %	46 %
Secteur tertiaire	36 %	39 %	41 %	46 %	48 %

La régularité dans l'évolution des pourcentages des 3 secteurs est caractéristique. En 1960 les demandes d'emploi sont approximativement aussi nombreuses dans les deux secteurs secondaire et tertiaire. Toutefois l'examen des années précédentes indique que le secteur secondaire va baisser au profit du secteur tertiaire.

Cette évolution n'est pas originale. Elle suit celle des pays à haut niveau de développement. Colin Clark avait constaté que « le degré de prospérité d'un pays est en relation directe avec la répartition de ses travailleurs dans les trois secteurs généraux de la vie économique. Plus la proportion est forte dans le secondaire et le tertiaire, plus manifeste est le progrès économique et social ».

Une économie sainement dirigée doit favoriser le passage des agriculteurs dans les secteurs secondaire ou tertiaire. Ce passage est normal dans les pays qui connaissent le progrès technique.

L'essentiel est que la superficie cultivée ne diminue pas. En Suisse, malgré l'exode rural, la surface des terres cultivées a augmenté de 18 % depuis 1888. Or, de 1888 à 1950, le nombre des agriculteurs a diminué de plus de moitié. Sur mille personnes employées en Suisse, 37 en 1888 et 16 en 1950 travaillaient la terre.

Sur 100 paysans, 30 seulement pourront rester à la terre, annonce la revue Population [1]. « Sur 4 fils d'agriculteurs, trois devront quitter

[1] « Population », Paris XI, No 1, p. 14 (mars 1956).

le domaine paternel et chercher emploi ailleurs », déclare le sociologue Jaccard.

« C'est dans le développement de l'industrie qu'il faudra chercher, à longue échéance, la solution des problèmes de l'agriculture européenne. Seul un transfert massif dans l'industrie, non seulement des salaires, mais aussi de millions de petits propriétaires, peut conduire à la transformation radicale et à la rationalisation de l'agriculture européenne, qui sont nécessaires si l'on veut réduire les prix de revient dans l'industrie et élever les niveaux de vie de la population. » [1]

Les choix professionnels des jeunes gens sont déterminés par la structure économique de la nation de demain.

Or l'économie de demain sera celle du secteur tertiaire : elle exigera une qualification professionnelle toujours plus grande.

C'est en fonction de cette exigence que maintenant plus de la moitié (53 %) des élèves d'école secondaire fréquentent une école supérieure. En 1950, 37 élèves sur 100 seulement poursuivaient leur étudess.

Parmi ces jeunes gens appelés à former les organes directeurs de la nation, 18 % entrent dans les différentes sections du gymnase (section maturité commerciale comprise), 9 % entrent à l'école normale, 14 % entreprennent des études commerciales (maturité commerciale non comprise) et 7 % des études techniques. Il y a promotion des masses vers les études et c'est là un déterminisme important de l'orientation professionnelle de nos jeunes gens.

Ces déterminismes d'un choix professionnel sont difficiles à démontrer, ils s'interpénètrent trop. Toutefois l'orientation professionnelle ne saurait les omettre sans risque d'erreur de diagnostic. La connaissance des comportements statistiquement les plus courants est un schéma de base pour le conseiller de profession, un modèle de comparaison qui, sans lui assurer la certitude du pronostic, lui confère une sécurité supplémentaire. C'est à ce seul titre de « sécurité supplémentaire » que nous avons choisi de préciser, parmi les nombreux déterminismes socio-économiques d'un choix professionnel, ceux l'orientation professionnelle prend le plus souvent en considération.

[1] Rapport des experts des Nations-Unies, 1955, p. 212.